



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

BROCHURE TECHNIQUE

CHAMPIONNATS FEDERAUX FSCF

JEU PROVENÇAL ET PETANQUE TRIPLETTES

30 septembre et 1^{er} octobre 2023 – Curbans (04)

LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

UNE FÉDÉRATION AFFINITAIRE MULTIACTIVITÉ

Créée en 1898, La Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe et propose **des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisir pour tous.**

Forte de ses 218 200 licenciés et 1400 associations affiliées, la FSCF encourage l'accès à la pratique de ses activités sous toutes ses formes : **initiation, découverte, loisir et/ou compétition.**

Reconnue d'utilité publique, la FSCF est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Elle **organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres** toutes placées sous le signe de la convivialité et animées par la même ambition, celle du partage et de l'épanouissement dans la pratique de son activité.

Outre les activités qu'elle propose, la FSCF **favorise la formation des bénévoles et des professionnelles** (Brevets fédéraux, BAFA/BAFD, Brevets professionnels, Certificats de qualification, etc.), et développe ainsi depuis de nombreuses années un programme de formation ambitieux tant pour l'encadrement bénévole que professionnel.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FSCF

La fédération défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. À travers ses différentes pratiques et actions qu'elle propose, la fédération vise à l'épanouissement harmonieux de la Personne dans toutes ses dimensions.

Dans cet esprit, la Fédération Sportive et Culturelle de France fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur des valeurs d'ouverture, de respect, d'autonomie, des responsabilités et de solidarité.

// CHIFFRES CLÉS

- 124 000 adhérents,
- 1 500 associations affiliées,
- une présence dans 82 départements métropolitains ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Polynésie Française et dans 12 comités régionaux,
- 120 activités sportives, artistiques et culturelles,
- 40 compétitions ou rencontres nationales organisées chaque année,
- 75 500 journées de formation (toutes formations confondues hors formations professionnelles).



 Fédération Sportive et Culturelle de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

#FSCFexperience
www.fscf.asso.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL



La Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) est une association nationale née en 1898 et reconnue d'utilité publique depuis 1932. Fédération affinitaire d'inspiration chrétienne, elle inscrit son action dans la cohérence des valeurs humanistes qui l'animent. Son objet social et sociétal est le développement et l'épanouissement de l'être humain à travers la pratique d'une activité, qu'elle soit sportive, culturelle, artistique, socio-éducative ou de loisir. De ce fait, elle inscrit son projet dans une démarche éducative, de mixité sociale, favorisant l'accès à la pratique pour tous et le lien social.

Forte de ses 124 000 licenciés et 1 500 associations affiliées, l'engagement de la FSCF s'exprime au travers d'une offre d'activités variées donnant lieu chaque année à une cinquantaine de compétitions sportives et rencontres culturelles.

Au nombre de celles-ci, une manifestation regroupant deux championnats : le championnat national au jeu provençal en triplettes formées et le championnat national pétanque en triplettes formées. Cette manifestation novatrice est organisée à Curbans par l'association Le Real Club Sportif de Curbans, avec le concours de plusieurs dizaines de bénévoles.

La mobilisation de très nombreuses compétences et l'engagement de toutes celles et tous ceux qui se sont investis sans compter dans la préparation et l'organisation de cette manifestation méritent notre reconnaissance. Sans eux, rien n'aurait été possible ! Sans eux, la fédération ne serait pas ce qu'elle est !

Je rends aussi hommage et je remercie chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à cet évènement : association, membres de la commission nationale, techniciens, jurés, juges, arbitres, partenaires publics et privés.

A tous les participants, j'adresse des vœux de réussite dans le respect des valeurs chères à notre institution : accueil, ambiance, amitié !

Que la fête soit belle !

Christian Babonneau

1) PROGRAMME JEU PROVENÇAL

// SAMEDI 30 SEPTEMBRE

Ce championnat est réservé aux licenciés FSCF. Il sera régi par le règlement de la FFPJP. Sous forme de concours A, B et C. Il se déroulera en élimination directe donnant lieu aux perdants du concours A à l'accès aux concours B et C inclus dans les inscriptions. Chaque équipe représentant une même association effectuera un minimum de trois parties. La composition de ces équipes en triplettes est libre (3H-3F-mixte). Possibilité de s'inscrire avec un ou une remplaçante.

Les féminines peuvent être licenciées dans une association différente mais appartenir au même comité ou district. Dans ce dernier cas, les équipes devront représenter une seule association même si leur composition n'est pas homogène.

// DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- 2 boules par joueur/se. Dépôt des licences FSCF à 7h30 le matin même.
- Tenue vestimentaire partie haute identique.
- Durée des parties fixée à 1h30 ou 13 points
- Jet du premier but à 8h00 le samedi matin.

Les perdants de la première partie du concours A sont reversés dans le concours B. Les perdants de la deuxième partie du concours A sont reversés dans le concours C ainsi que les perdants de la première partie du concours B.

- A 14h30 demi-finales des concours A, B et C.
- A 16h15 au plus tard, finales des trois concours.
- A 18h00 cérémonie de remise des prix.

Seuls les vainqueurs du concours A se verront attribuer le titre de champions de France.
NB : Toutes les parties gagnées sont primées.

Les frais d'engagement d'un montant de 20 euros par équipe seront à régler à réception de la facture établie par le service comptabilité du siège fédéral.

Le questionnaire sportif « Jeu provençal » devra être adressé **avant le 24 septembre 2023**.

Les réservations des repas du midi se feront auprès du Real Club Sportif de CURBANS à l'adresse indiquée sur la fiche de réservation repas de cette manifestation, au prix indiqué par l'organisateur. Le règlement devra être adressé par chèque à l'ordre du Real Club Sportif de CURBANS.

2) PROGRAMME PETANQUE

// DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE

Ce championnat est réservé aux licenciés FSCF. Il sera régi par le règlement de la FFPJP. Sous forme de concours A, B et C. Il se déroulera en élimination directe donnant lieu aux perdants du concours A à l'accès aux concours B et C inclus dans les inscriptions. Chaque équipe représentant une même association effectuera un minimum de trois parties. La composition de ces équipes en triplettes est libre (3H-3F-mixte). Possibilité de s'inscrire avec un ou une remplaçante.

Les féminines peuvent être licenciées dans une association différente mais appartenir au même comité ou district. Dans ce dernier cas, les équipes devront représenter une seule association même si leur composition n'est pas homogène.

// DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- 32 équipes de 3 joueurs et/ou joueuses.
- 2 boules par joueur/se. Dépôt des licences FSCF à 7h30 le matin même.
- Tenue vestimentaire partie haute identique.
- Durée des parties fixée à 1h15 ou 13 points.
- Jet du but à 8h00 le dimanche matin.

Les perdants de la première partie du concours A sont reversés dans le concours B. Les perdants de la deuxième partie du concours A sont reversés dans le concours C ainsi que les perdants de la première partie du concours B.

- A 14h00 ¼ de finales des concours A, B et C.
- A 15h30 demies finales trois concours.
- A 17h00 au plus tard finales des 3 concours A, B et C. Seuls les vainqueurs du concours A seront déclarés champions de France.
- A 18h30 maximum cérémonie de remise des prix.

NB : Toutes les parties gagnées sont primées.

Les frais d'engagement d'un montant de 20 euros par équipe seront à régler à réception de la facture établie par le service comptabilité du siège fédéral.

Le questionnaire sportif « pétanque » devra être adressé **avant le 24 septembre 2023**.

Les réservations des repas du midi se feront auprès du Real Club Sportif de CURBANS à l'adresse indiquée sur la fiche de réservation repas de cette manifestation, au prix indiqué par l'organisateur. Le règlement devra être adressé par chèque à l'ordre du Real Club Sportif de CURBANS.

3) LISTE DES HÔTELS

Cette liste est indicative et n'engage pas l'organisateur.

Tous les hôtels de cette liste sont situés dans un rayon de 20 kms autour du lieu de compétition.

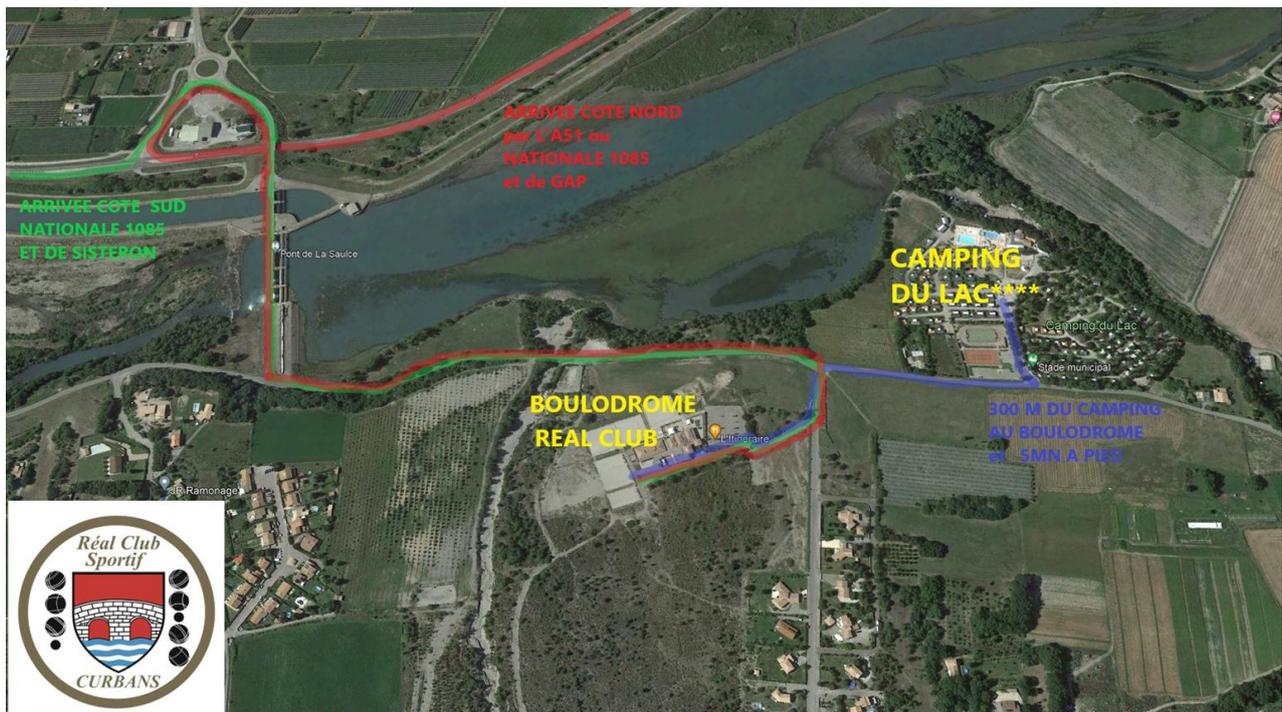
HÔTELS //

Camping du lac **** (partenaire majeur) à 300m, accès à pied 5mn 885 route de Tallard, 4 Le Fanjas et le Soulier, 05110 Curbans	Tél : 04 92 54 23 10 (réservation uniquement sur site internet)
B&B Hotel GAP à 15km 13 Rue de Belle Aureille, 05000 Gap	Tél : 08 92 78 29 29 (réservation uniquement sur site internet)
Hôtel F1 à 19km Le Plan De Gap Espace Tokoro, Rue de Tokoro, 05000 Gap	Tél : 08 91 70 52 53 (réservation uniquement sur site internet)
Hôtel Nestor à 20km 11 Rue de Belle Aureille, 05000 Gap	Tél : 06 98 73 46 12 (réservation uniquement sur site internet)

4) PLANS D'ACCES

Voir document ci-dessous.

Un fléchage sera mis en place à partir de la sortie National : « Nord » « Sud »



Trajet ROUGE :

- Arrivée côté nord par l'A51 ou nationale 1085 et de GAP

Trajet VERT :

- Arrivée côté sud nationale 1085 et de SISTERON

Prendre direction Curbans et après barrage à gauche (« l'itinéraire »).

Le boulodrome est sur la première à droite, et à droite après le local poubelles.

Le camping du lac est juste après embranchement du boulodrome à gauche.

Trajet BLEU : Camping du lac au boulodrome 300 m (5 mn à pied).

QUESTIONNAIRE SPORTIF

« PETANQUE »

A compléter et à retourner impérativement **avant le dimanche 24 septembre 2023** à Monsieur Gilles GALLIEN : 134 route du Meyrin, 38630 Corbelin, **avec copie au siège fédéral FSCF (FSCF Pauline Tardiveau, 22 rue Oberkampf, 75011 Paris).**

Les frais d'engagement seront à régler à réception de la facture établie par le service comptabilité du siège fédéral, à l'adresse indiquée ci-dessous.

// RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Association :

Comité départemental FSCF :

Catégorie : 3 hommes 3 femmes Mixte

Facture d'engagement à envoyer à :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Mail :

// ENGAGEMENTS SPORTIFS

Nom - Prénom	N° licence

Toute correspondance relative à ce déplacement doit être adressée au chef d'équipe.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Mail :

ATTENTION, la tenue doit être uniforme pour les joueurs d'une même équipe, avec au minimum un haut identique (polo, chemise) Les équipes qui ne rempliraient pas ces conditions seraient éliminées dès la 1ère partie et ne pourraient prétendre à un dédommagement quel qu'il soit.

Fait à _____ , le _____

Signature :

RESERVATION REPAS

« JEU PROVENCAL »

A compléter et à retourner impérativement **avant le dimanche 24 septembre 2023**, à Monsieur Eusebio PEREIRA : Real Club Sportif de Curbans, Riou des Mioux (Boulodrome), 05110 Curbans.

// RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Association :

Comité départemental FSCF :

Catégorie :

Nom et prénom du chef d'équipe :

Expéditeur :

Tel :

Mail :

// REPAS

Samedi 30 septembre // déjeuner	Nombre	Prix unitaire	Total
Repas joueurs		18 €	
Repas accompagnateurs		18 €	
TOTAL			

Numéro du chèque joint* :

**Règlement par chèque (bancaire ou postal) libellé à l'ordre de Restaurant « l'itinéraire » à joindre avec la réservation*

Fait à _____ , le _____

Signature du responsable :

RESERVATION REPAS « PETANQUE »

A compléter et à retourner impérativement **avant le dimanche 24 septembre 2023**, à Monsieur Eusebio PEREIRA : Real Club Sportif de Curbans, Riou des Mioux (Boulodrome), 05110 Curbans.

// RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Association :

Comité départemental FSCF :

Catégorie :

Nom et prénom du chef d'équipe :

Expéditeur :

Tel :

Mail :

// REPAS

Dimanche 1 ^{er} octobre // déjeuner	Nombre	Prix unitaire	Total
Repas joueurs		18 €	
Repas accompagnateurs		18 €	
TOTAL			

Numéro du chèque joint* :

**Règlement par chèque (bancaire ou postal) libellé à l'ordre de Restaurant « l'itinéraire » à joindre avec la réservation*

Fait à _____ , le _____

Signature du responsable :

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr